

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit** : Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**UFI** : X24P-D0TH-F00D-UUK4**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange** : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)**Utilisations déconseillées** : Aucun(e) à notre connaissance.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson GmbH
Postfach 340 Bernstr. 55
8952 Schlieren**Téléphone** : +41800204545**Adresse e-mail** : info@scjohnson.ch**1.4 Numéro d'appel d'urgence** : CH Tox Center
Tel.: 145 (24h Service)**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans une catégorie de danger suivant le règlement (CE) 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

Conseils de prudence

(P102) Tenir hors de portée des enfants.

(P305 + P351 + P338) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Etiquetage supplémentaire:

Utiliser uniquement dans la cuvette des WC.

Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Éliminer immédiatement à l'eau les giclées de produit, car cela peut causer des dommages ou des décoloration.
Se laver et se sécher les mains après usage.

Réglementations pour les détergents**: Contient**

moins de 5% Agents tensioactifs anioniques, agents de surface non ioniques, parfum

2.3 Autres dangers**: Perturbateur endocrinien**

Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

Substances PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui répond aux critères de classification persistante, bioaccumulable et toxique ou très persistante et très bioaccumulable conformément à l'annexe XIII.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Mélanges****Composants dangereux:**

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
acide l-(+)-lactique	79-33-4 / 201-196-2	01-2119474164-39	Corrosion cutanée Catégorie 1C H314 Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318	>= 1.00 - < 5.00	ETA: Oral(e) = 3,543 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 2,000 mg/kg Espèce: Lapin Inhalation = > 7.94 mg/l Espèce: Rat SCL: Corrosion cutanée/irritation cutanée >= 10 % Lésions oculaires graves/irritation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
					oculaire ≥ 3 % Lésions oculaires graves/irritation oculaire 1 - < 3 %

Informations supplémentaires

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

- Inhalation : Pas de condition spéciale.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Ingestion : Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Inapproprié : Non identifié

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Éviter qu'une grande quantité de produit n'arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Ne pas congeler.
Conserver hors de la portée des enfants.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs Limites d'Exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants en Nitrile - Épaisseur 0,12mm; Temps de passage > 2 heures.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection des yeux/du visage : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Autres informations : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Contrôles de l'exposition de
l'environnement : Voir section 6.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: Marine/Ozone
pH	: 2.2 - 2.6
Point de fusion/point de congélation	: de -20°C à 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 100°C
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Densité de vapeur	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Densité relative	: 1.003 - 1.007 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité(s)	: complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non requis car le produit est un mélange.
Température d'auto-inflammabilité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Température de décomposition	: Non mesuré car le mélange n'est pas autoréactif.
Viscosité, cinématique	: 1,300 - 1,900 mm ² /s
Caractéristiques des particules	: Non requis car le mélange est un liquide.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

9.2 Autres informations

Autres informations : non requis

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.2 Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.4 Conditions à éviter** : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
- 10.5 Matières incompatibles** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
Produit	CL50 (vapeur) Calculé(e)		> 20 mg/l	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes :
cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système
endocrinien : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres informations : Non identifié

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.**12.1 Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide l-(+)-lactique	CL50 Essai en statique	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	100 - 180 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide l-(+)-lactique	CE50 Essai en statique	Daphnia magna (Grande daphnie)	130 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide l-(+)-lactique	CE50 Essai en statique	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	> 2,800 mg/l	72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
acide l-(+)-lactique	67 %	20 d	Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
acide l-(+)-lactique	Donnée non disponible	-0.62

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

12.4 Mobilité dans le sol

Composant	Point final	Valeur
acide l-(+)-lactique	log Koc	< 1.32

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	Résultats
acide l-(+)-lactique	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit** : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.
- Emballages** : Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport par route**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences ci-dessous :

Règlement (CE) No. 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses amendements (non applicable pour les cosmétiques)

Règlement (UE) n° 528/2012 (RPB) et ses amendements (applicable aux produits biocides)

Directive 75/324/CEE et ses amendements (applicable aux aérosols > 50ml)

Règlement (CE) n° 1223/2009 et ses amendements (applicable aux produits cosmétiques)

Les tensioactifs contenus dans ce mélange sont conformes aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 pour les détergents (applicables aux détergents).

Directive 2001/95/CE relative à la Sécurité Générale des Produits

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (SEVESO)

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non requis pour des produits de grande consommation.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Abréviations et acronymes utilisés

CE - Commission Européenne

CEE - Commission Economique Européenne

CLP - Classification, Etiquetage et Emballage des substances et des mélanges

EN - Standards ou Normes Européennes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Canard-WC Gel Nettoyant - Seashore**

Version 4.0

Date de révision 19.10.2022

Date d'impression 14.11.2022

Spécification Numéro: 350000007630

Formule ou numéro de version:

30000000000000006707.006

PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB - très persistant, très bioaccumulable

UN - Nations Unies

Méthodes d'évaluation

Sauf indication contraire à la section 11, la procédure utilisée pour déterminer la classification pour la santé humaine est la méthode de calcul pertinente selon le règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et ses amendements.

Sauf indication contraire à la section 12, la procédure utilisée pour déterminer la classification environnementale est la méthode de la somme des composants classés selon le règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et ses amendements.

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
------	---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.